



Prévision de licenciement par mon employeur

Par **vidia94**, le **14/09/2009** à **23:29**

Bonjour,
après une période de 3 semaines sans aller travailler et n'ayant un arret de travail que pour la première des 3 semaines, je souhaite retourner sur mon lieu de travail.
Je sais de par un collègue, que le patron a donné pour ordre à mon supérieur de ne pas me laisser réintégrer le travail à mon retour. En a-t-il le droit? Et que dois-je faire si cela arrive?
Merci